



DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS EN PAYS DE LA LOIRE NEUROLOGUES

Situation 2018 et évolution

CHIFFRES-CLÉS



106 neurologues en Pays de la Loire

+ 1,8 %

par an depuis 2013
(- 0,9 % parmi les libéraux)



17 % âgés de moins de 35 ans



10 % âgés de 60 ans et plus

3 médecins pour 100 000 hab.
(- 29 % par rapport à la France)



62 % diplômés dans la région

41 % exercent en libéral

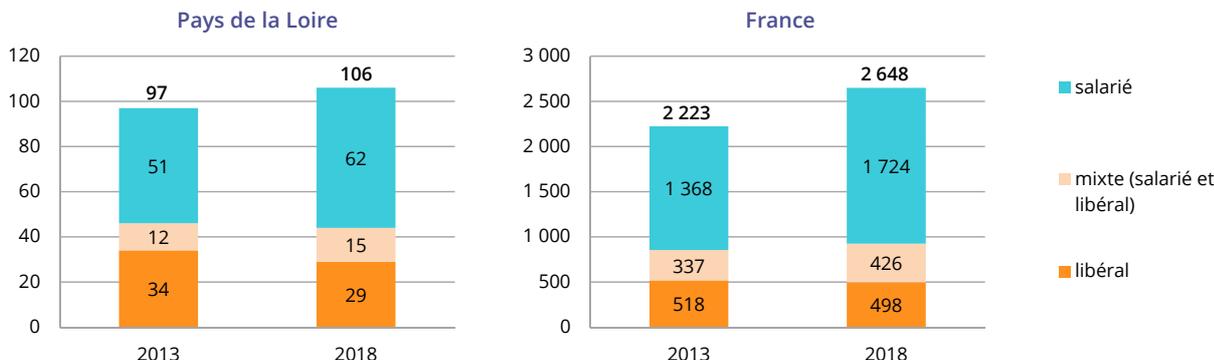
76 % des libéraux sont en cabinet de groupe ou MSP

ENSEMBLE DES NEUROLOGUES

► La région Pays de la Loire compte 106 médecins spécialistes en neurologie au 1^{er} janvier 2018. Moins de la moitié d'entre eux (41 %) exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié) (35 % en France). Parmi ces 106 praticiens, un médecin exerce comme remplaçant (2 % en France).

► Depuis 2013, le nombre de neurologues a progressé de + 1,8 % par an dans la région, beaucoup moins rapidement qu'en France (+ 3,6 %). Le nombre de praticiens en libéral a diminué (- 0,9 % par an) alors qu'il a connu une progression pour l'exercice salarié (+ 4,0 %) (respectivement + 1,6 % et + 4,7 % en France).

Fig1 Évolution du nombre de neurologues¹ selon leur mode d'exercice
Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)



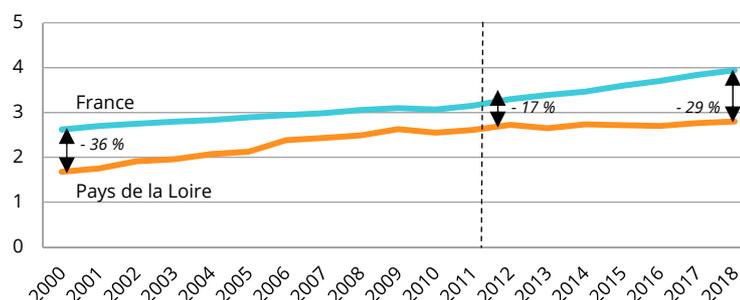
Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2013, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

Densité

► La densité de médecins spécialistes en neurologie dans les Pays de la Loire est de 2,8 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 29 % à la moyenne nationale (3,9 pour 100 000).

► Depuis 2012, l'écart entre la région et la France s'est accentué, en lien avec la progression de la densité de praticiens plus marquée en France qu'en région.

Fig2 Évolution de la densité¹ de neurologues²
Pays de la Loire, France (01/01/2000-2018)



Sources : Drees / Asip-Santé, répertoires Adeli et RPPS ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire 1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants.
----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2018).

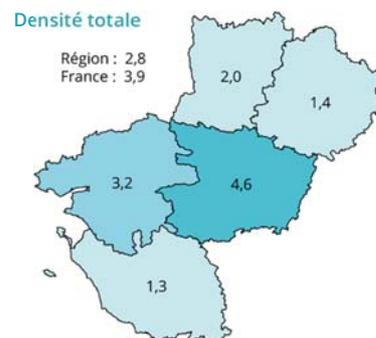
Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 36 % à la moyenne nationale.

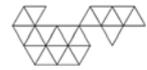
► Au sein de la région, la densité de neurologues varie fortement selon les départements. La Vendée, la Sarthe et la Mayenne présentent les densités les plus faibles (1,3 à 2,0 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (3,9). Le Maine-et-Loire se caractérise par contre par une densité supérieure à la moyenne nationale, la plus élevée des départements ligériens (4,6).

Fig3 Effectifs, densité¹ et évolution des neurologues² par département
Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)

	Ensemble			dont libéraux ³	
	Effectifs	Densité ¹	TCAM ⁴ 2013-2018	Effectifs	Densité ¹
Loire-Atlantique	45	3,2	+ 0,5 %	21	1,5
Maine-et-Loire	38	4,6	+ 4,2 %	12	1,5
Mayenne	6	2,0	+ 8,4 %	2	0,7
Sarthe	8	1,4	- 6,2 %	5	0,9
Vendée	9	1,3	+ 5,2 %	4	0,6
Pays de la Loire	106	2,8	+ 1,8 %	44	1,2
France	2 648	3,9	+ 3,6 %	924	1,4

Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2013, 2018 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants. 3. Y compris mixte.
4. Taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins.





Pyramide des âges

► En 2018, 55 % des médecins spécialistes en neurologie sont des femmes (45 % en 2013). Cette proportion atteint 72 % parmi les praticiens âgés de moins de 35 ans.

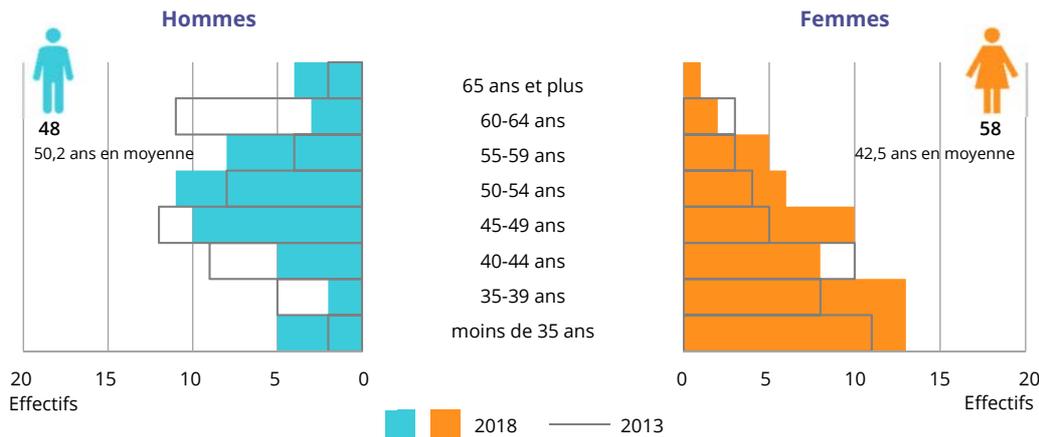
► L'âge moyen des neurologues a diminué dans la région au cours des cinq dernières années (46,6 ans en 2013, 46,0 ans en 2018). En France, l'âge moyen est identique entre les deux périodes (47,4 ans).

Le profil démographique de ces praticiens se transforme. Les médecins spécialistes en neurologie âgés de moins de 35 ans sont 1,3 fois plus nombreux en 2018 qu'en 2013. Ils représentent 17 % des médecins en 2018 (18 % au plan national).

La proportion de médecins âgés de 60 ans et plus est moins élevée en 2018 : 10 % des médecins sont dans cette classe d'âge (18 % en France).

Fig4 Répartition des neurologues¹ par tranche d'âge et par sexe

Pays de la Loire, France (01/01/2013-2018)

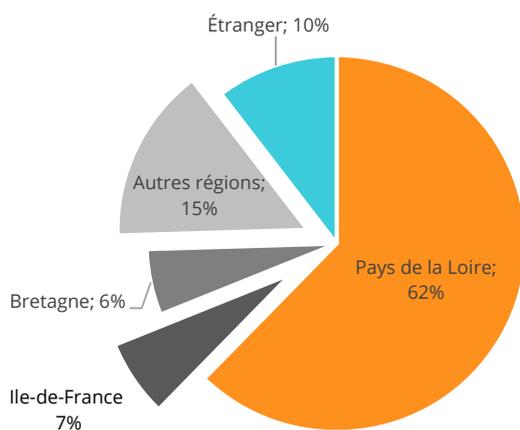


Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2013, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

Formation

Fig5 Répartition des neurologues¹ selon la région d'obtention du diplôme

Pays de la Loire (01/01/2018)



► 62 % des médecins spécialistes en neurologie exerçant en 2018 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire (38 % à Nantes, 24 % à Angers). 28 % l'ont obtenu dans une autre région française et 10 % à l'étranger (16 % au plan national).

► Parmi les médecins diplômés à l'étranger, 73 % ont obtenu leur diplôme dans l'Union Européenne, 36 % en Roumanie (respectivement 65 et 27 % au plan national).

► 27 % des médecins diplômés à l'étranger sont de nationalité française (31 % au plan national).

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

EXERCICE LIBÉRAL

Installation en cabinet de groupe et maison de santé pluriprofessionnelle

▶ Selon le RPPS, 76 % des neurologues libéraux sont installés en groupe (cabinet de groupe ou maison de santé pluriprofessionnelle MSP) en 2018 (voir définition ci-dessous). Cette proportion est plus élevée qu'au plan national (51 %).

Cette proportion est un peu plus importante que celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (72 %).

Fig6 Proportion de médecins spécialistes libéraux¹ installés en groupe²

Pays de la Loire, France (01/01/2018)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en neurologie	76 %	51 %
Ensemble des spécialistes (hors généralistes)	72 %	57 %

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2018 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.
2. Cabinet de groupe ou MSP.

Mode de conventionnement

▶ Selon les données de l'assurance maladie, fin 2016, 77 % des neurologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie (66 % en France).

23 % des praticiens sont en secteur 2 (honoraires libres), c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (34 % France).

Fig7 Répartition des neurologues libéraux¹ selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2016)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (tarif conventionné assurance maladie)	77 %	66 %
Secteur 2 (honoraires libres)	23 %	34 %
Secteur 3 (tarif non conventionné)	0 %	< 1 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) / Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Hors médecins remplaçants.

Sources de données et définitions

. Le RPPS (répertoire partagé des professionnels de santé), géré par le Conseil national de l'Ordre des médecins, constitue depuis 2012 la source de référence en matière de démographie des médecins. Seul un faible nombre de médecins, n'ayant pas l'obligation de s'inscrire à l'Ordre, n'y sont pas répertoriés. Les médecins sont comptabilisés au lieu de leur département d'inscription au Conseil de l'Ordre. S'ils exercent sur plusieurs lieux, ils ne sont comptés qu'une seule fois.

Les données du RPPS analysées dans cette synthèse proviennent de fichiers d'extractions au 1er janvier de chaque année, régulièrement mis à disposition de l'ORS par la Drees.

Le champ retenu par la Drees, et donc par l'ORS, est celui des médecins actifs, c'est-à-dire en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Il intègre les médecins remplaçants thésés, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite. En sont exclus les médecins temporairement sans activité. D'autres champs peuvent être choisis, ce qui explique les différences parfois constatées selon les auteurs.

. Les données du répertoire Adeli, géré par le ministère chargé de la santé, ont été utilisées pour les années antérieures à 2012.

. Les fichiers de l'assurance-maladie (Sniiram-Amos) constituent une source complémentaire sur la démographie des médecins libéraux actifs au 31 décembre de chaque année. Contrairement au RPPS, ces données ne comptabilisent pas les médecins remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. Cette source est la seule à apporter des informations sur le secteur conventionnel des médecins libéraux et, pour les médecins spécialisés en médecine générale, sur les effectifs de praticiens ayant un mode d'exercice particulier.

L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage de locaux et/ou de moyens entre plusieurs professionnels de santé libéraux. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.



SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN PAYS DE LA LOIRE

Accès direct : www.santepaysdelaloire.com/chiffres-et-donnees-de-sante/la-sante-observee/soins-prevention-et-accompagnement

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2019). Démographie des médecins en Pays de la Loire : neurologues. Situation 2018 et évolution.

La santé observée. #13. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.santepaysdelaloire.com/ors